

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019

CONVENTION D'ETUDE

P09EC40L002 – CHAUDENEY-SUR-MOSELLE – Secteur de la Croix Vannier - E

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N°15/15 portant adoption du Règlement Intérieur),

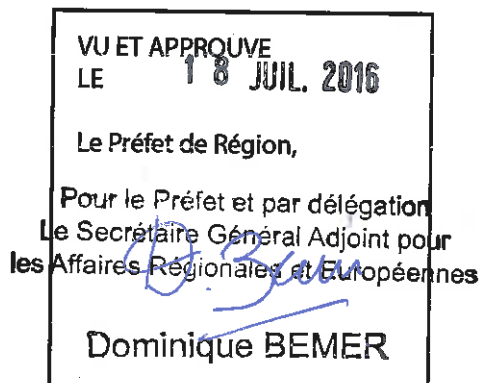
Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié portant création de l'Etablissement Public,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

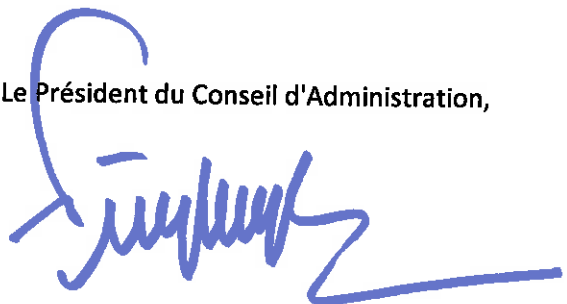
Vu la demande formulée par la commune de Chaudeney-sur-Moselle souhaitant l'intervention de l'EPFL pour la réalisation d'une étude sur le périmètre CHM03 retenu dans la convention-cadre passée avec la communauté de communes du Toulois,

Sur proposition du Président,

- prend acte de l'engagement d'une étude urbaine, sur le territoire communal de Chaudeney-sur-Moselle; le montant prévisionnel de l'opération est de 50 000 € TTC, pris en charge à 50% par l'EPFL et 50% par la commune de Chaudeney-sur-Moselle.
- laisse le soin au Directeur Général de signer avec la commune de Chaudeney-sur-Moselle et la communauté de communes du Toulois la convention d'étude annexée à la présente délibération, et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.



Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER